



**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 29 JANVIER 2024**

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Votants
14	09	10

Vote
À l'unanimité
Pour : 10
Contre : 00
Abstention : 00

L'an 2024, le 29 janvier à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de Bâlines s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Max AUFFRET, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 09 février 2024.

Présents : AUFFRET Max, BICHERAY Jean-Louis, CAPITAIN Anne-Laure, CHAVIGNY Françoise, DORÉ Frédéric, DUPONT Laurence, RAIMBOURG Isabelle, ROULAND Patrice, SPOTBEEN Josette

Excusé(s) : CHENEAU Jérémy, GÉRARD Manuel, HAAS Émilie, ROUSSEAU Solène, WYART-DUPARC Caroline (*pouvoir à CHAVIGNY Françoise*)

Absent(s) :

Arrivée(s) différée(s) :

Acte rendu exécutoire :

Secrétaire de séance : DUPONT Laurence

Envoyé en préfecture le 26/02/2024

Reçu en préfecture le 26/02/2024

Publié le 26/02/2024

ID : 027-212700363-20240214-BD09_2024-DE



BD09_2024 – Délibération portant sur l'organisation du repas des aînés 2024

Monsieur le Maire expose :

Dans le cadre de l'organisation du repas des aînés 2024, dont les convives de 65 ans et plus sont invités par la commune de Bâlines, deux devis ont été demandés :

- Restaurant Le Barilois (Les Barils) : 42€ par personne
- Restaurant Le Grand Cerf (Nonancourt) : 38€ par personne

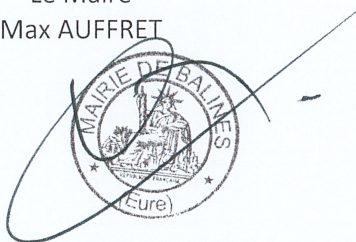
Il est demandé au Conseil de faire connaître son choix pour le devis à retenir.

Après avoir pris connaissance des prestations proposées et de leur tarif, les membres du conseil à l'unanimité des votants :

- Valide le devis du Restaurant le Grand Cerf pour un montant de 38€ par personne,
- Autorise le Maire à signer le devis.

Pour copie conforme
Bâlines, le 14 février 2024

Le Maire
Max AUFFRET



La Secrétaire de séance
Laurence DUPONT